

# Dossier économique



LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE  
DE LA REGION DE  
BEAUHARNOIS-VALLEYFIELD

HC  
117  
Q4  
C323  
no.5  
c.2

Gouvernement du Canada    Government of Canada

Expansion Économique Régionale    Regional Economic Expansion

Région du Québec

HC  
117  
94  
C323  
no. 5  
C. 2

LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE  
DE LA REGION DE  
BEAUHARNOIS-VALLEYFIELD



Ce document de travail a été préparé par la Direction de l'Analyse économique du MEER-Québec. Il n'engage d'aucune façon la responsabilité du ministère.

15 novembre 1979

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS .....	1
APERCU GENERAL .....	3
LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DE BEAUHARNOIS-VALLEYFIELD .....	5
a) L'évolution démographique .....	5
b) Le marché du travail .....	7
c) Les revenus .....	10
d) Les investissements .....	13
e) La structure industrielle .....	14
LES AVANTAGES COMPARATIFS DE LA REGION DE BEAUHARNOIS-VALLEYFIELD .....	17
LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REGION DE BEAUHARNOIS-VALLEYFIELD .....	22

## AVANT-PROPOS

Le présent document vise d'abord à retracer l'évolution récente et à donner un aperçu sommaire de la situation socio-économique actuelle de la région de Beauharnois-Valleyfield. Sont ensuite identifiés un certain nombre de facteurs particuliers dont dispose présentement la région et qui ne manqueront pas d'influencer, de manière positive ou négative, son développement économique futur. Enfin, certaines perspectives d'avenir pour la région y sont dégagées.

Afin d'éviter toute confusion possible, mentionnons ici que la présente analyse porte sur la région de Beauharnois-Valleyfield correspondant au territoire desservi par le Comité intermunicipal de promotion industrielle de Beauharnois-Valleyfield. Sont compris dans ce territoire: Salaberry de Valleyfield, Grande-Ile, la municipalité rurale et le village de Saint-Timothée, Melocheville, Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Stanislas-de-Kostka. Certaines informations n'ayant pu être obtenues sur cette base, nous avons dû cependant faire appel à l'occasion à des renseignements se référant à l'agglomération urbaine de Valleyfield, à l'agglomération de recensement de Valleyfield ou au comté de Beauharnois. La définition géographique de ces régions et/ou territoires est donc donnée ici:

- Agglomération urbaine de Valleyfield:

comprend Beauharnois, Salaberry de Valleyfield, Grande-Ile, Saint-Etienne de Beauharnois, Saint-Timothée (municipalité), Saint-Timothée (village), Melocheville.

- Agglomération de recensement de Valleyfield:

comprend Salaberry de Valleyfield, Grande-Ile, Saint-Timothée (municipalité), Saint-Timothée (village).

- Comté de Beauharnois:

comprend Salaberry de Valleyfield, Grande-Ile, Saint-Timothée (municipalité), Saint-Timothée (village), Melocheville, Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Maple Grove, Saint-Etienne-de Beauharnois.

APERCU GENERAL

La région de Beauharnois-Valleyfield est située sur la rive-sud du fleuve Saint-Laurent à une cinquantaine de kilomètres de Montréal. Son développement économique fut largement influencé et demeure encore conditionné par cette localisation privilégiée en bordure du fleuve, le long du canal de Beauharnois et de la Voie maritime du Saint-Laurent, à proximité de la deuxième plus grande ville canadienne et près d'une des plus importantes sources d'approvisionnement en énergie électrique au Québec.

Au-delà de ses nombreux avantages comparatifs reliés à sa localisation privilégiée, la région dispose également de plusieurs autres caractéristiques qui favorisent son développement économique. Parmi ceux-ci, on note la présence d'une main-d'oeuvre qualifiée et expérimentée dans l'industrie lourde, l'existence d'un port municipal à Valleyfield et de bonnes voies de communication maritime et ferroviaire aussi bien avec le marché canadien qu'américain. La région jouit par ailleurs d'une bonne disponibilité de terrains industriels et est également très bien desservie par les réseaux de distribution du gaz et de l'électricité.

Ces nombreux facteurs favorables ont contribué dans une large mesure à faire en sorte que la région se développe au cours des récentes années à un rythme comparable à plusieurs points de vue à celui de l'ensemble du Québec. Compte tenu de notre analyse de l'évolution récente de la situation socio-économique de la région et de ses principaux avantages comparatifs, les perspectives de développement économique peuvent donc être envisagées avec un certain optimisme. Plusieurs efforts devront toutefois être encore déployés en vue de per-

mettre à la région d'atteindre son plein potentiel. Ainsi, il apparaît important, par exemple, de procéder le plus rapidement possible à l'aménagement d'un deuxième parc industriel à Valleyfield. La mise en place d'un meilleur système de communication routier avec l'ensemble de la rive-sud de Montréal, via l'extension de l'autoroute 30, pourraient également contribuer à rendre la région encore plus attrayante. Enfin, l'amélioration de la qualité de l'environnement et le renforcement du rôle de Valleyfield comme centre local de services communautaires ne pourraient être que bénéfiques au développement à plus long terme de la région.

LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE  
LA REGION DE BEAUHARNOIS-VALLEYFIELD

Afin de mieux cerner l'évolution socio-économique récente de la région et sa situation actuelle, nous traiterons successivement de l'évolution de la population, des conditions du marché du travail, de la structure industrielle, des revenus et des investissements dans la région.

a) L'évolution démographique

Avec une population de 48,636 habitants en 1976, l'agglomération urbaine de Valleyfield vient au deuxième rang parmi les villes satellites de Montréal, immédiatement derrière l'agglomération de Granby, Saint-Hyacinthe, Saint-Jérôme, Joliette et Lachute. Tel qu'en témoigne le tableau suivant, son rythme de croissance, de l'ordre de 3.3 pour cent pour la période de 1966 à 1976, est cependant demeuré largement inférieur à celui de l'ensemble de la région administrative de Montréal et de la province de Québec. L'écart entre les taux de croissance de ces différentes régions géographiques, qui était particulièrement élevé au milieu des années 1980, tend toutefois à diminuer progressivement depuis le début des années 1970.

Évolution de la population dans l'agglomération urbaine de Valleyfield  
la région métropolitaine et administrative de Montréal et de la province de Québec

Région	Population			Variation en %		
	1966	1971	1976	1966-71	1971-76	1966-76
Agglomération urbaine de Valleyfield	47,065	47,924	48,636	1.8	1.5	3.3
Région métropolitaine de Montréal	2,570,982	2,729,211	2,802,485	6.2	2.7	9.0
Région administrative de Montréal	3,217,243	3,423,614	3,540,672	6.4	3.4	10.0
Province de Québec	5,780,845	6,027,764	6,234,445	4.3	3.4	7.8

SOURCE: Statistique Canada, cat. no. 92-609 et 91-207  
Répertoire des municipalités du Québec, 1976



Une étude plus détaillée de l'évolution démographique au sein même de la région nous permet également de constater un déplacement relatif de la population de l'est vers l'ouest au cours de la période de 1966 à 1970. Grande-Ile et Saint-Timothée se sont en effet développées beaucoup plus rapidement que Melocheville et Beauharnois. La consolidation progressive du rôle de Valleyfield en tant que principal centre local de services communautaires, l'existence d'une meilleure liaison routière entre Montréal et la région par le nord-ouest que par l'est et l'industrialisation plus rapide de l'ouest de la région depuis quelques années sont sans doute des facteurs explicatifs importants de cette situation.

Evolution de la population dans les principales villes et municipalités de l'agglomération de Valleyfield

Villes/municipalités	Population			Variation en %		
	1966	1971	1976	1966-71	1971-76	1966-76
Grande-Ile	1,397	1,676	2,580	20.0	53.9	84.7
Salaberry de Valleyfield	29,111	30,173	29,716	3.6	-1.5	2.1
St-Timothée-village	1,252	1,613	1,927	28.8	19.5	53.9
St-Timothée-municipalité	3,991	3,968	4,277	-0.6	7.8	7.2
Melocheville	1,667	1,601	1,660	-3.9	3.7	-0.4
Beauharnois	8,810	8,121	7,665	-7.8	-5.6	-13.0
St-Etienne de Beauharnois	837	772	811	-7.8	5.0	-3.1

SOURCE: Statistique Canada, Recensements du Canada  
Répertoire des municipalités du Québec, 1976

b) Le marché du travail

L'analyse des conditions du marché du travail dans le comté de Beauharnois nous indique que la situation s'est nettement améliorée depuis le début des années 1970. En effet, le taux de chômage, qui y était de 12.9 pour cent en 1971, est passé à 9.2 pour cent en 1976 et cela, malgré une hausse substantielle du taux d'activité au cours de la même période.

Taux de chômage et taux d'activité  
dans les principales villes satellites de Montréal, le comté de Beauharnois,  
la région métropolitaine de Montréal et la province de Québec  
1971 et 1976

Agglomérations de recensement	Taux de chômage		Taux d'activité	
	1971	1976	1971	1976
Sorel	12.5	8.6	50.4	54.7
Lachute	13.0	8.4	50.6	54.1
Granby	12.0	8.3	55.0	59.8
St-Jérôme	11.4	7.4	52.6	58.8
Joliette	9.2	7.2	52.1	55.7
St-Jean	9.8	6.7	56.6	59.7
St-Hyacinthe	8.8	4.9	53.8	58.1
Comté de Beauharnois	12.9	9.2	51.0	56.2
Région métropolitaine de Montréal	9.3	6.2	55.8	59.5
Province de Québec	10.0	7.6	52.8	57.3

SOURCE: Statistique Canada, Recensement du Canada 1976 et 1971.

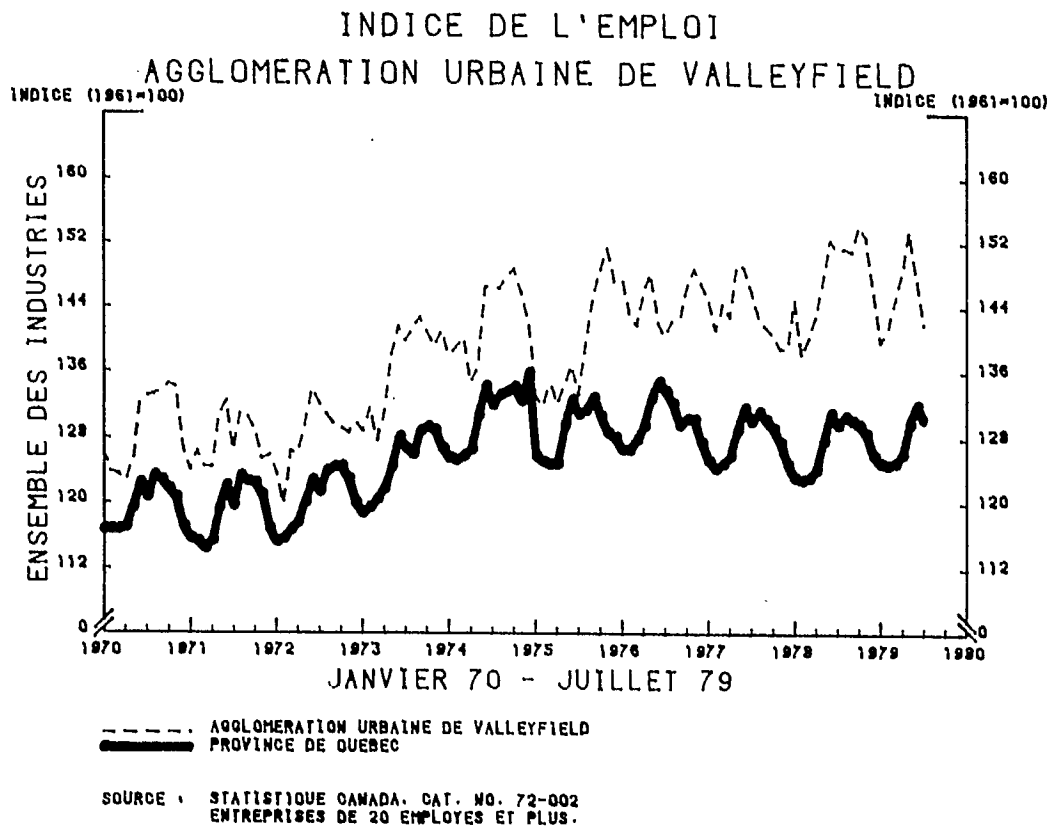
A ce niveau et comme l'illustre le tableau ci-haut, le taux de chômage dans la région demeure encore supérieur en 1976 à la moyenne québécoise, à celui de la région métropolitaine de Montréal et à ceux de toutes les autres villes satellites de Montréal. Toutefois, on note que l'écart entre le taux de chômage du comté et ceux de Montréal et de l'ensemble du Québec tend à diminuer entre 1971 et 1976.

Depuis le début des années '70, plusieurs entreprises manufacturières nouvelles sont venues s'établir dans la région. Parmi les plus importantes, on remarque, par exemple, l'arrivée de la Kay Bros., de Jet-Text Dyers et de Confection BFM dans le secteur des textiles et du vêtement; de Métosud et des entreprises Sylvio et Gaétan dans le secteur de la transformation des métaux; des Armoires Venise, de Gérald Bougie et du Centre de cuisine Pierre Leduc dans le secteur du bois; de Perkins Adhesives dans les produits chimiques et de Rochevert dans le secteur des matières plastiques. D'autres entreprises, déjà en place, ont pris de l'expansion ou se sont modernisées. C'est le cas, entre autres, de Chromasco, Union Carbide, Stanchem, Canbro Division of T.I.W. Industries et de Davison Chemical qui ont investi ensemble plus de \$41 millions dans la région depuis 1970 et ont ainsi créé près de 175 emplois additionnels directs. La compagnie Goodyear s'est également agrandi au cours de cette période. Enfin, avec la construction de nouveaux centres d'achat plusieurs nouveaux commerces sont venus s'implanter dans la région.

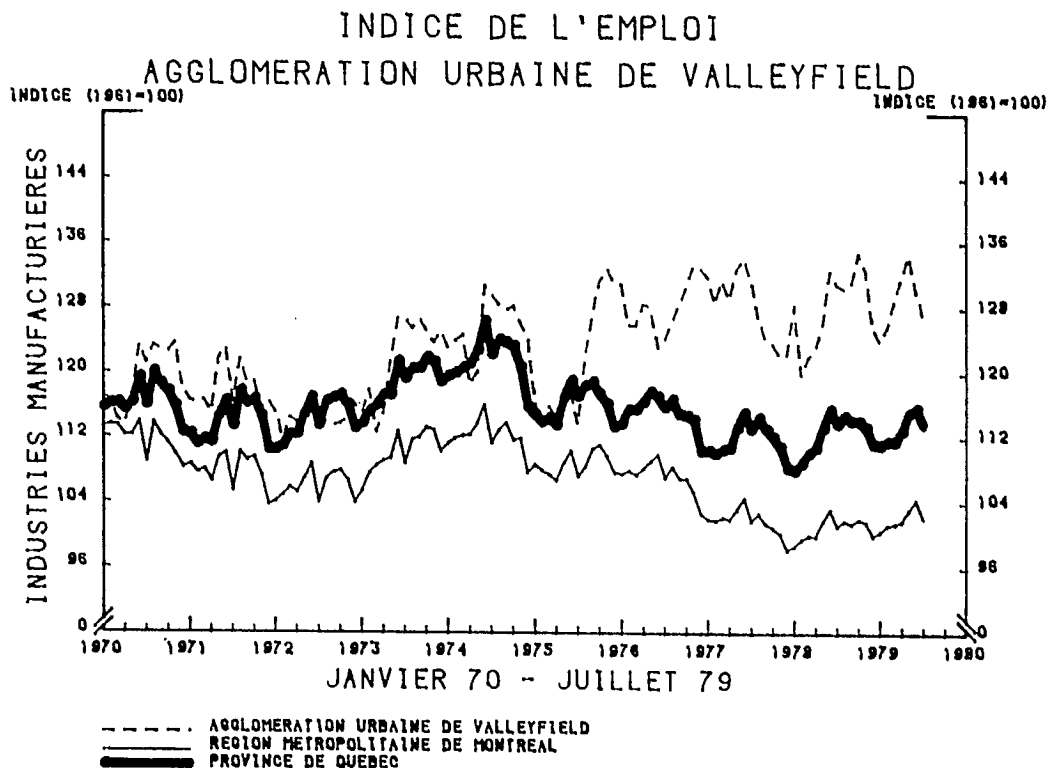
Par ailleurs, certaines autres entreprises ainsi que certains commerces ont dû réduire leur personnel ou simplement fermer. On se rappellera, en particulier, la fermeture en 1976 de la compagnie Les Engrais du Saint-Laurent (95 employés) et du foyer pour handicapés (35 employés).

C'est l'évolution de l'indice de l'emploi dans l'ensemble des industries qui peut le mieux nous permettre de dégager l'influence qu'ont pu avoir tous ces phénomènes divers sur le niveau global de l'emploi dans la région. Selon cet indice, il ressort que l'emploi s'est accru de plus de 14 pour cent dans la région au cours de la période allant de 1970 à 1978. Ceci apparaît particulièrement intéressant surtout lorsque l'on constate que, selon ce même indicateur, l'emploi ne s'est accru que

de 3.6 pour cent dans la région métropolitaine de Montréal et de 6.4 pour cent dans l'ensemble du Québec au cours de la même période. On note cependant, dans la région comme dans l'ensemble du Québec et à Montréal, un net ralentissement dans la croissance de l'emploi au cours des dernières années.



Quant à l'emploi manufacturier, il a augmenté de 7.3 pour cent entre 1970 et 1978, alors qu'il a diminué de près de 10 pour cent dans la région métropolitaine de Montréal et de 3.7 pour cent dans l'ensemble du Québec au cours de la même période. De même que pour l'emploi total, son rythme de croissance a connu un ralentissement important au cours des quatre dernières années de la période à l'étude.



SOURCE : STATISTIQUE CANADA, CAT. NO. 72-002  
ENTREPRISES DE 20 EMPLOYES ET PLUS.

Enfin, l'emploi manufacturier dans la région s'étant accru moins rapidement que l'emploi total, on peut donc en déduire qu'ici, comme dans l'ensemble du Québec et à Montréal, le secteur tertiaire prend une importance de plus en plus grande dans l'ensemble des activités économiques.

c) Les revenus

Le revenu personnel disponible par habitant constitue un autre bon indicateur de la santé économique d'une région. A ce chapitre comme à celui de la création d'emplois, on note que la région de Beauharnois-Valleyfield a mieux fait que la région métropolitaine de Montréal et le Québec tout entier au cours de

la période considérée. Le revenu personnel disponible per capita est en effet passé de \$2,130 en 1970 à \$5,910 en 1978, ce qui représente une augmentation proportionnelle plus forte de ce chiffre dans la région qu'à Montréal ou dans l'ensemble du Québec. Il est toutefois important de mentionner que, malgré le rattrapage observé au cours des années 70, le revenu personnel disponible par habitant dans le comté de Beauharnois demeure, en 1978, égal à 83.1 pour cent de celui de la région métropolitaine de Montréal et à 96.6 pour cent de celui de la moyenne québécoise.

Revenu personnel disponible par habitant dans le comté de Beauharnois,  
la région métropolitaine et administrative de Montréal  
et la province de Québec  
1970 - 1974 - 1978

Région	(\$) Dollars			Variation en %
	1970	1974	1978	1970-78
Comté de Beauharnois	2,130	3,150	5,910	177.5
Région métropolitaine de Montréal	2,810	4,160	7,110	153.0
Région administrative de Montréal	2,599	3,899	6,665	156.4
Province de Québec	2,330	3,530	6,120	162.7

SOURCE: Financial Post, Survey of Markets.

Quant à la rémunération hebdomadaire moyenne dans l'industrie manufacturière, non seulement elle est toujours demeurée supérieure dans l'agglomération urbaine de Valleyfield par rapport à Montréal et au Québec, mais elle s'y est également accrue plus rapidement depuis 1970, tel qu'illustré au tableau suivant.

Rémunération hebdomadaire moyenne dans les industries manufacturières  
de l'agglomération urbaine de Valleyfield,  
la région métropolitaine de Montréal et la province de Québec  
1970 - 1974 - 1978

Région	(\$) Dollars			Variation en %
	1970	1974	1978	1970-78
Agglomération urbaine de Valleyfield	132.9	186.9	288.0	116.7
Région métropolitaine de Montréal	128.1	175.8	268.6	109.7
Province de Québec	122.8	170.5	265.7	116.4

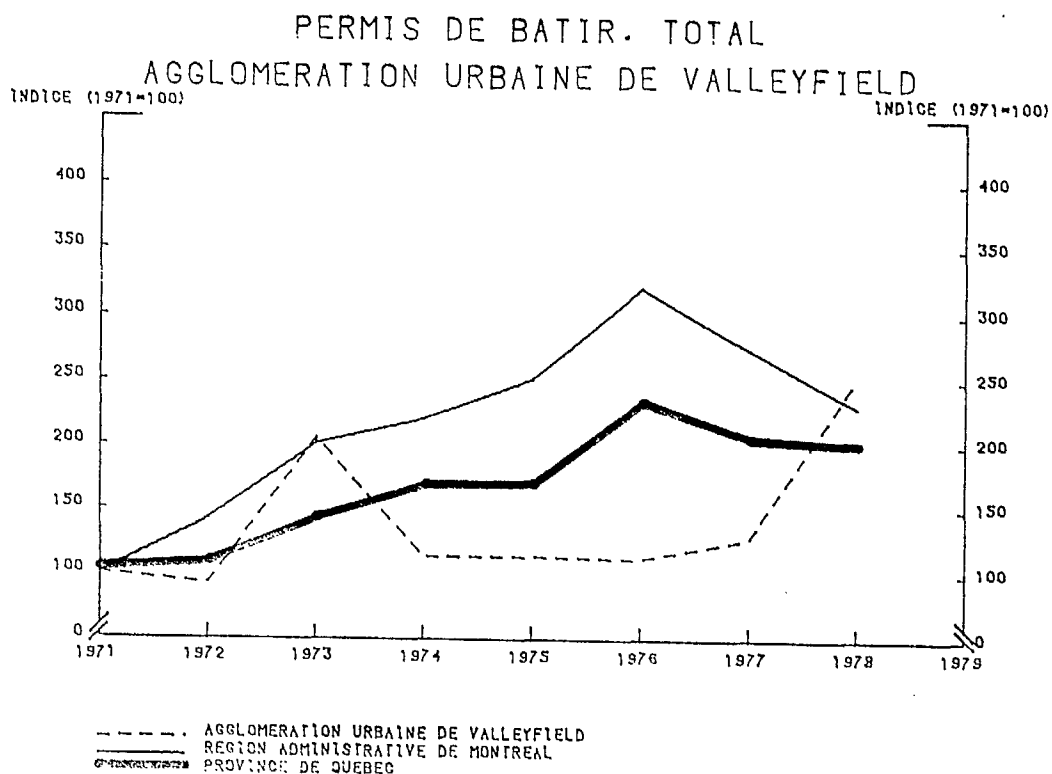
SOURCE: Statistique Canada, Cat. no. 72-002, Entreprises de 20 employés et plus.

Ce phénomène peut sans doute s'expliquer, comme nous le verrons plus loin, par l'importance relative de l'industrie lourde dans la région et la présence relativement moins forte dans la région d'industries reliées aux secteurs mous de l'économie, tels que l'habillement, la bonneterie, le cuir et le meuble.

Le taux de chômage plus élevé dans la région qu'à Montréal ou dans l'ensemble du Québec, le plus faible taux d'activité de la main-d'oeuvre et un secteur tertiaire moteur relativement moins bien développé peuvent par ailleurs expliquer le fait que le revenu personnel disponible par habitant soit inférieur dans la région à celui de Montréal ou de l'ensemble du Québec alors que la rémunération hebdomadaire moyenne dans l'industrie manufacturière y soit supérieure.

d) Les investissements

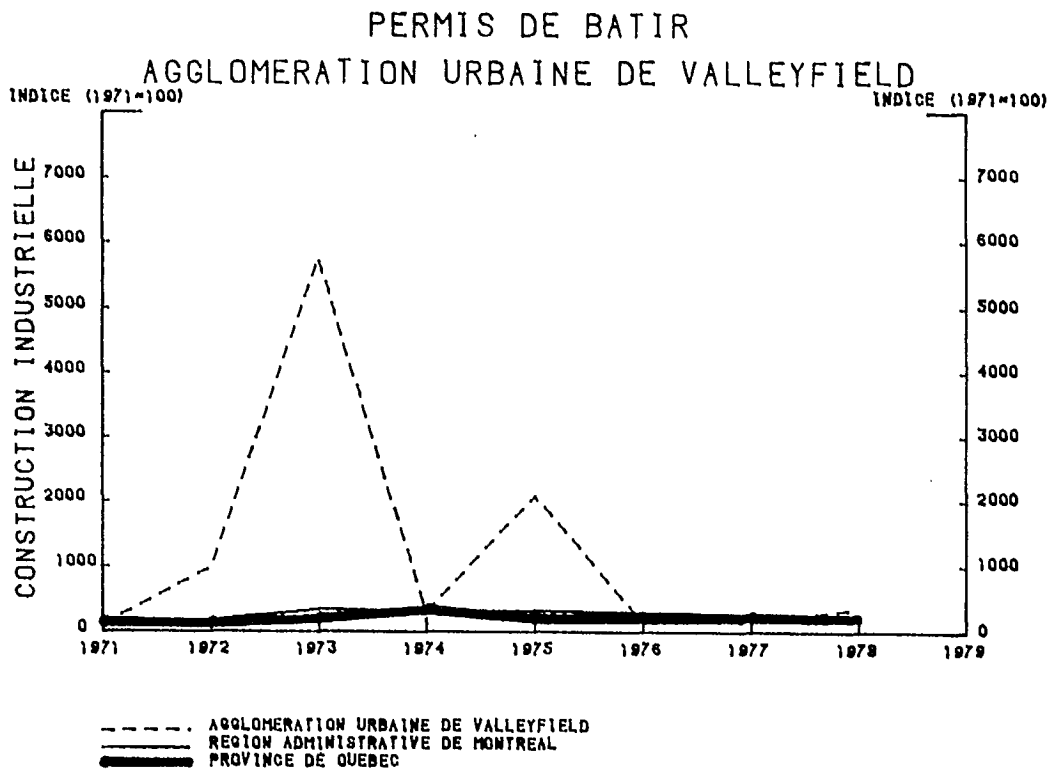
Comme l'illustre le premier graphique qui suit, exception faite de 1971 et 1973, on remarque que la valeur totale des permis de construction dans l'agglomération urbaine de Valleyfield a augmenté très lentement et de façon presque continue de 1972 à 1977, passant de \$10.2 millions à \$13.6 millions. Cette augmentation fut toutefois nettement en deçà de celles constatées à Montréal et dans l'ensemble du Québec au cours de la même période. L'ampleur des travaux réalisés dans la région montréalaise au cours de la période pré-olympique peut évidemment expliquer en partie cet écart. La fin de ces travaux à Montréal, d'une part, et l'agrandissement substantiel du Centre hospitalier de Valleyfield, d'autre part, expliquent par ailleurs assez bien le revirement de situation observé dans l'industrie de la construction locale depuis 1977.



SOURCE : STATISTIQUE CANADA, CAT. NO. 64-203



Quant à la construction industrielle, son évolution dans la région, telle qu'illustrée par le graphique ci-dessous, se compare assez bien à celle de la région de Montréal et de l'ensemble du Québec, n'eurent été des trois expansions importantes et successives réalisées dans la région par la Springdale Mills, Union Carbide et Goodyear depuis 1970. Ce sont surtout ces trois projets majeurs qui ont en effet occasionné les hausses subites observées dans la construction industrielle locale en 1972, 1973 et 1975 respectivement.



SOURCE : STATISTIQUE CANADA, CAT. NO. 64-203

e) La structure industrielle

Selon une étude réalisée récemment pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, quelque 68 entreprises manufacturières opèrent dans la région desservie par le commissariat industriel de Beauharnois-Valleyfield et elles emploient approximativement 8,000 travailleurs.

Une ventilation de ces emplois par secteur industriel nous permet de constater le degré relativement élevé de spécialisation de l'industrie dans la région. En effet, tel qu'illustré au tableau qui suit, plus de 80 pour cent des emplois manufacturiers se retrouvent dans les secteurs de la première transformation des métaux (25.5 pour cent), du caoutchouc et des matières plastiques (20.4 pour cent), du textile (18.5 pour cent) et des produits chimiques (15.8 pour cent).

Structure comparative de l'emploi manufacturier  
dans la région de Valleyfield, de Montréal  
et de la province de Québec

	Commissariat industriel de Valleyfield- Beauharnois (1)	Région métro. de Montréal (2)	Province de Québec (2)
Aliments et boissons	7.6	11.4	12.6
Tabac	-	1.1	0.7
Caoutchouc et matières plastiques	20.4	1.9	2.7
Cuir	-	2.2	2.2
Textile	18.5	4.4	6.0
Bonneterie	-	3.1	1.4
Habillement	2.6	17.1	12.6
Bois	0.8	1.0	4.8
Meubles	0.6	3.6	4.3
Papier	4.1	3.5	8.2
Imprimerie	0.8	7.4	5.8
Première transformation des métaux	25.5	3.0	5.8
Produits métalliques	0.2	8.3	5.6
Machinerie	0.5	3.4	3.2
Equipement de transport	0.2	6.4	7.3
Produits électriques	0.2	7.3	5.3
Produits minéraux non- métalliques	1.3	2.8	2.9
Produits du pétrole et du charbon	0.6	1.2	1.2
Industrie chimique	15.8	7.1	4.6
Ind. manif. diverses	-	3.8	3.1
TOTAL	100.0	100.0	100.0

**SOURCE:** (1) Etude d'évaluation et de localisation des espaces industriels des régions sud-ouest et sud-est de Montréal; PLURAM Inc. et Major & Martin Inc.; juillet 1979; compilation du MEER-Québec  
(2) Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, dossier des employeurs, fév. 79

De plus, la très grande majorité des travailleurs de la région dans ces secteurs oeuvrent au sein de grandes entreprises telles que Goodyear (1,600 employés), Dominion

Textile (1,134), la Corporation des Produits chimiques de Valleyfield (750), Union Carbide (630), la Zone Electrolytique du Canada (627), l'Alcan (400), Chromasco (310) et la Stanchem (150).

L'étude de la structure industrielle de la région nous amène également à conclure qu'une proportion très élevée de la main-d'oeuvre locale travaille dans des industries généralement reconnues comme étant à forte croissance et haute productivité. En effet, alors que près de 62 pour cent de la main-d'oeuvre manufacturière de la région se retrouve dans les secteurs de la première transformation des métaux, du caoutchouc et des matières plastiques et des produits chimiques, ceux-ci ne regroupent que 12 pour cent de l'emploi manufacturier à Montréal et 13.1 pour cent dans l'ensemble du Québec.

Une des conséquences directes de cet état de fait est que la région de Beauharnois-Valleyfield fut sans doute moins affectée que plusieurs autres régions du Québec par les difficultés rencontrées, surtout depuis le milieu des années 70, dans les secteurs mous tels que le cuir, la bonneterie, l'habillement et le meuble. Ces secteurs ne regroupent en effet que 3.2 pour cent de la main-d'oeuvre manufacturière locale alors qu'ils occupent 26 pour cent et 20.5 pour cent des travailleurs manufacturiers dans la région métropolitaine de Montréal et dans l'ensemble du Québec respectivement. Cette situation peut donc certainement expliquer, en partie, pourquoi le niveau de l'emploi manufacturier s'est maintenu dans la région en 1976, 1977 et 1978 alors qu'il baissait de près de 6 pour cent à Montréal et de 2.5 pour cent au Québec pendant la même période. Enfin, comme nous l'avons mentionné plus haut, elle peut également expliquer en partie le fait que la rémunération hebdomadaire moyenne dans l'industrie manufacturière est supérieure dans la région qu'à Montréal et au Québec.

LES AVANTAGES COMPARATIFS DE  
LA REGION DE BEAUHARNOIS-VALLEYFIELD

Ayant fait le point sur l'évolution socio-économique récente de la région de Beauharnois-Valleyfield et avant de dégager certaines perspectives d'avenir en ce qui la concerne, voyons maintenant quels sont les principaux avantages comparatifs dont dispose actuellement la région et sur lesquels pourrait appuyer en quelque sorte son développement futur.

Le principal atout dont dispose la région, par rapport à plusieurs autres régions du Québec, est sans doute sa localisation privilégiée en bordure du fleuve Saint-Laurent, le long du canal de Beauharnois et de la Voie maritime du Saint-Laurent, à proximité de la deuxième plus grande ville canadienne et près d'une des plus importantes sources d'approvisionnement en énergie électrique au Québec.

Cette localisation lui permet d'avoir accès facilement et à un coût relativement peu élevé à une source d'approvisionnement en eau quasi-illimitée et souvent nécessaire à l'industrie moderne. Elle permet également à la région de bénéficier directement de l'existence de la Voie maritime du Saint-Laurent, étant donné l'imposant système d'écluses mis en place dans la région et le fait que cette voie a rendu possible l'établissement d'un port à Valleyfield dès 1965. Même si ce dernier a mis un certain temps à démarrer, il est à noter qu'il possède maintenant plusieurs caractéristiques intéressantes telles que:

- des facilités d'entreposage estival et hivernal;
- des facilités pour le débarquement et l'entreposage de produits liquides;

- la présence d'une compagnie d'arrimage d'une agence maritime et de courtiers maritimes;
- et le fait qu'aucun service de remorqueurs n'est requis pour l'amarrage.

Quelque 231,987 et 176,673 tonnes de marchandises furent d'ailleurs manutentionnées dans ce port en 1976 et 1977, années au cours desquelles on y a enregistré 241 et 174 arrivées et départs respectivement. Ce niveau d'activité est évidemment peu élevé en comparaison de celui du port de Montréal. L'existence d'une telle facilité portuaire, située à proximité du deuxième parc industriel prévu à Valleyfield, pourrait toutefois se révéler un atout important pour l'avenir de la région.

Un autre facteur important dont dispose la région est celui d'être située à proximité de la deuxième plus grande ville canadienne et au centre d'un marché important. Il est intéressant de noter dans ce contexte que, sur la base de la population des agglomérations de 100,000 habitants et plus situées dans un rayon de 500 miles de distance routière, on estime à 28 millions de personnes le marché accessible à partir de Montréal. Bien entendu, une telle localisation à proximité de Montréal n'a pas que des avantages. Elle peut, par exemple, gêner le développement de certains commerces ou services dans la région qui autrement s'y seraient peut-être établis plus facilement. On remarque à cet effet que l'industrie de la restauration semble nettement moins développée et variée dans la région de Beauharnois-Valleyfield qu'elle ne l'est à Granby laquelle ville est pourtant moins peuplée. Considérant toutefois l'attrait que représente cette proximité de Montréal pour l'industrie manufacturière et le fait que l'agglomération de Valleyfield s'est imposée progressivement comme centre local de services communautaires par l'agrandissement de son hôpital, son système scolaire et la

construction de centres d'achat, on peut considérer que ce facteur demeure, somme toute, un avantage plutôt qu'un désavantage pour la région. Cette affirmation semble d'ailleurs corroborée par le fait, par exemple, que le volume des ventes au détail par habitant dans la région se compare au volume de celles enregistrées dans la région métropolitaine de Montréal et dans l'ensemble du Québec, tel qu'indiqué au tableau suivant.

Ventes au détail par habitant dans l'agglomération de recensement de Valleyfield, le comté de Beauharnois, la région métropolitaine de Montréal et la province de Québec  
1978

Région	Ventes au détail/habitant (\$)
Agglomération de recensement de Valleyfield	2,940
Comté de Beauharnois	2,740
Région métropolitaine de Montréal	2,970
Province de Québec	2,710

SOURCE: The Financial Post, Survey of Markets, 1979

Cet avantage d'être situé à proximité de Montréal pourrait cependant être encore renforcé advenant une amélioration de la liaison routière entre la région et Montréal. A l'heure actuelle, Valleyfield est la seule ville satellite qui n'est pas reliée à Montréal par une autoroute à la mesure de ses besoins. Bien qu'il soit présentement possible de rejoindre Valleyfield en utilisant un certain nombre de voies rapides (autoroute Ville Marie, boulevard Décarie, Route Trans-Canadienne), cette solution comporte des délais très importants et implique surtout une distance additionnelle de 15 ou 20 miles. A cet égard, la région

de Valleyfield est d'autant plus défavorisée que la facilité des liaisons routières exerce une influence importante sur le développement économique, et en particulier, l'expansion industrielle. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la région de Sorel est maintenant reliée à la métropole par l'autoroute A-30. Il serait donc souhaitable que cette autoroute soit prolongée le plus rapidement possible vers le sud-ouest pour faire en sorte que l'agglomération de Valleyfield soit intégrée au réseau autoroutier de la métropole. Le prolongement de cette autoroute pourrait aussi avoir une influence certaine sur le développement de l'agglomération de Beauharnois.

Quant à la localisation de Beauharnois-Valleyfield près d'une des plus importantes sources d'approvisionnement en énergie au Québec, ce facteur fut sans contredit déterminant dans la venue de plusieurs industries lourdes dans la région avant le début des années '60. La région disposait alors d'une source d'énergie électrique beaucoup plus importante que plusieurs autres régions du Québec et cela à des prix plus que concurrentiels. Avec la nationalisation des compagnies privées d'électricité, dont la Shawinigan Light Heat and Power Co., au début des années '60, l'extension du réseau de distribution de l'électricité au Québec et l'adoption par l'Hydro-Québec d'une politique de tarification uniforme pour cette ressource énergétique, cet avantage comparatif de la région s'est toutefois quelque peu estompé. La présence de lignes électriques à très haute tension (i.e. 735 kv) dans la région demeure cependant encore aujourd'hui un avantage dont ne disposent pas toutes les régions du Québec et qui est de nature à constituer un facteur de localisation non négligeable pour les industries faisant une importante utilisation d'électricité. C'est ainsi, par exemple, que des postes de transformation spécifiques ont été installés dans la région à partir de ces lignes principales pour les usines de Dupont, Goodyear, la Zinc électrolytique du Canada et l'Alcan.

Au-delà de ses avantages comparatifs reliés à sa localisation privilégiée, l'agglomération de Beauharnois-Valleyfield dispose également de plusieurs autres caractéristiques qui devraient normalement favoriser son développement socio-économique. Parmi ces facteurs, on note la présence d'une main-d'oeuvre qualifiée et expérimentée dans l'industrie lourde et l'existence d'un bon réseau de distribution de gaz. De plus, la région est très bien desservie par le rail. Les voies du C.N. et de Conrail, un des plus gros transporteurs ferroviaires des Etats-Unis, s'intersectent à deux endroits dans la région, soit au centre du secteur urbanisé de Beauharnois et dans le secteur sud-est de Valleyfield. Ceci confère un avantage particulier et important à la région puisqu'elle se trouve ainsi reliée par rail plus directement que toute autre ville importante du Québec, exception faite de Montréal, à plusieurs centres urbains et industriels majeurs tels que Boston, New-York, Buffalo, Détroit, Cleveland et Chicago.

Enfin, le territoire du premier parc industriel de Valleyfield étant presque entièrement occupé depuis déjà plusieurs années, il devient important pour la région de procéder le plus rapidement possible à l'aménagement de son deuxième parc industriel afin de pouvoir disposer de suffisamment d'espace pour son développement industriel pendant encore plusieurs années et cela à un coût compétitif. La réalisation de ce projet semble déjà en bonne voie et devrait se concrétiser au cours de la prochaine année.



LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE  
LA REGION DE BEAUHARNOIS-VALLEYFIELD

Au cours de la prochaine année, la situation socio-économique actuelle devrait normalement se maintenir malgré certaines perspectives plutôt sombres à court terme pour l'ensemble de l'économie canadienne et québécoise. La réalisation des quelques projets d'implantations ou d'expansions industrielles, mentionnés précédemment, l'agrandissement actuellement en cours de l'hôpital de Valleyfield, l'ouverture prochaine de l'usine de filament polyester "Dacron" de Dupont du Canada Ltée à Coteau-du-Lac et l'aménagement prochain d'un deuxième parc industriel à Valleyfield devrait contribuer à soutenir l'activité économique dans la région pendant encore quelque temps. Par ailleurs, le ralentissement économique général, prévu aux Etats-Unis et au Canada et caractérisé par la baisse de la production d'automobiles et la forte hausse des taux d'intérêt, ne manquera certes pas d'influencer l'évolution économique de la région et pourrait contribuer à retarder certains projets d'expansion ou de modernisation industrielle possiblement envisagés dans la région.

A plus long terme, on peut toutefois envisager l'avenir économique de la région avec un certain optimisme. Comme nous l'avons souligné précédemment, l'agglomération de Beauharnois-Valleyfield dispose de nombreux avantages comparatifs par rapport à beaucoup d'autres centres urbains au Québec et dans la région de Montréal, en particulier. De plus, plus de 60 pour cent de sa main-d'oeuvre manufacturière est concentrée dans des secteurs industriels reconnus comme étant généralement à forte croissance et haute productivité, tels que le caoutchouc et les matières plastiques, les produits métalliques primaires et les produits chimiques. La production de ces secteurs au Canada étant souvent orientée vers l'exportation, leur croissance devrait donc norma-

lement être favorisée par la dévaluation du dollar canadien et la conclusion des nouveaux accords du GATT sur le commerce international.

La plupart des emplois manufacturiers de la région se retrouvent aussi dans des industries fortement consommatrices d'électricité. Ainsi, on remarque que les industries de la région sont impliquées dans la production de papiers fins (Domtar), de lingots d'aluminium (Alcan), de pâtes et poudres d'aluminium et d'aluminium granulé (Canbro), de cadmium et d'alliages de zinc (Zinc électrolytique du Canada), de plusieurs ferro-alliages (Chromasco et Union Carbide) y compris le ferrosilicium (Union Carbide) et de chlore et de chlorate de sodium (Stanchem). Malheureusement, la plupart des produits de ces grandes entreprises ne sont pas suffisamment transformés dans la région pour en permettre une utilisation facile par plusieurs autres petites et moyennes entreprises locales qui pourraient venir se greffer autour des premières et transformer encore davantage ces produits dans la région. Ainsi, par exemple, la grande majorité des produits de consommation courante en aluminium (i.e. portes, fenêtres, poêlons, etc.) sont fabriqués à partir de profilés en aluminium et non de lingots. En fait, ce problème de développement déborde de loin le strict cadre de la région de Beauharnois-Valleyfield. On estime en effet qu'aux Etats-Unis plus de 90 pour cent des livraisons des industries fortement consommatrices d'électricité est dirigé, après transformation, vers d'autres secteurs productifs alors que le même rapport n'est que de 38 pour cent au Québec, le reste de la production étant exporté. Dans ce contexte, la nouvelle politique du gouvernement du Québec, visant à allouer l'énergie électrique au secteur industriel de façon à maximiser la valeur ajoutée sur son territoire, pourrait certes, si elle s'avère un succès, générer des retombées intéressantes dans la région.

Mise à part cette question, il importe de souligner ici que la région pourrait développer encore plus son secteur des industries fortement consommatrices d'électricité, en misant sur des projets offrant un certain potentiel et pour lesquels le Québec dispose actuellement d'un avantage comparatif. Il s'agit, par exemple, de projets reliés à la transformation du magnésium et du verre (en particulier du côté du floconnage) ou à la fabrication de produits finis d'abrasifs tels que des meules, du papier sablé, etc.

Il existe également dans la région un certain potentiel du côté de l'agriculture. On y retrouve en effet de nombreuses fermes qui se spécialisent surtout dans la culture de céréales et d'élevage. Du côté de la transformation des produits alimentaires, on note la présence de deux abattoirs, l'un à Saint-Stanislas-de-Kostka et l'autre à Saint-Louis-de-Gonzague, d'une boulangerie, de trois usines d'embouteillage de boissons gazeuses et d'une entreprise de produits alcooliques. Etant donné le faible degré d'auto-suffisance du Québec dans la production du boeuf et des céréales, il serait intéressant pour la région de miser davantage sur son avantage comparatif et de chercher à mieux développer son potentiel à ce chapitre.

Afin d'être en mesure d'attirer de nouvelles industries, de maintenir celles déjà présentes dans la région et d'engendrer un développement économique plus équilibré, l'agglomération de Beauharnois-Valleyfield devra cependant continuer ses efforts en vue d'accélérer le développement de son secteur tertiaire. Ainsi, elle aurait avantage à maintenir et même à renforcer son rôle de centre local de services. Ceci lui permettrait à la fois de devenir plus attrayante et d'éviter de se transformer en une région exportatrice d'emplois. Enfin, le potentiel touristique et récréatif que représentent dans la région, la Baie St-François, le fort de Coteau-du-Lac, la zone du barrage et du canal de Beauharnois et les îles Arthur et Bienville mériterait sans doute d'être exploité davantage.

